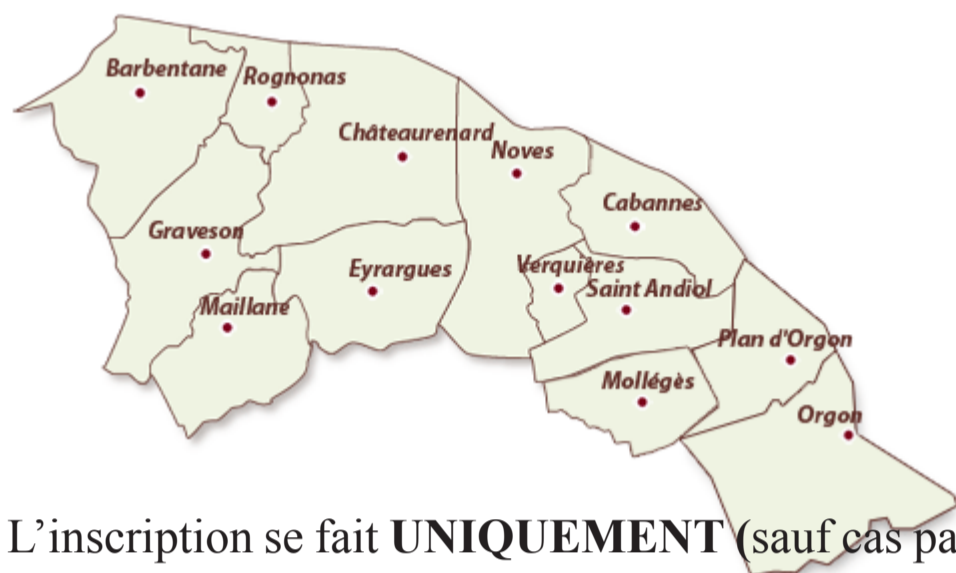


TRANSPORTS SCOLAIRES RENTRÉE 2018

Cas N°1 GESTION PAR TERRE DE PROVENCE

Si votre enfant prend le bus à Plan d'Orgon pour se rendre dans une des 12 communes de l'agglomération Terre de Provence (ex Orgon ou St andiol) , c'est l'agglomération qui gère le transport.

Rappel les 13 communes sont :



L'inscription se fait **UNIQUEMENT** (sauf cas particuliers *) sur internet à l'adresse suivante:

transports-scolaires.ampmetropole.fr

TARIF : 10 euros la carte

Vous pouvez conserver la carte de l'année précédente. Les nouveaux inscrits recevront leur carte à domicile. En cas de perte faire la demande de duplicata en mairie.

* dépôt des dossiers cas particuliers en mairie à partir du 18 juin



Ouverture du site d'inscription : à partir du 9 juillet jusqu'au 31 juillet

Inscriptions possibles après cette date mais sans garantie d'avoir reçu sa carte de bus pour la rentrée.

Contact : **04.32.61.96.30**

Mail: **transports-scolaires@terredeprovence-agglo.com**

INFORMATION LIGNES TRAJETS SUR www.lepilote.com

Cas N°2 GESTION PAR LA REGION

Votre enfant sort du territoire de Terre de Provence, les transports sont gérés par la REGION.

L'inscription se fait **UNIQUEMENT** par internet :

transportscolaire.regionpaca.fr

ou en gare routière d'Aix ou Marseille

A partir du 18 juin jusqu'au 31 juillet.

Inscriptions possibles après cette date mais sans garantie d'avoir reçu sa carte de bus pour la rentrée. Les élèves devront s'acquitter d'un titre pour pouvoir monter dans le car.



TARIF:

- 60 euros la carte pour les demi-pensionnaires
- 45 euros pour les internes

Vous recevrez une **nouvelle carte** qui est valable sur tout le réseau **CARTREIZE**.

Vous avez perdu votre identifiant internet : contacter par mail

inscriptions13@regionpaca.fr

ou **04.91.57.57.50**

En cas de perte, vol ou détérioration de la carte l'élève se rend à sa mairie qui encaisse les frais de duplicata de 10 euros et envoie un mail à la Région . La Région édite le duplicata et l'envoie au domicile de l'élève.

Si l'élève n'a pas reçu sa carte, le signaler à

inscriptions13@regionpaca.fr

Pièces à fournir: 1 photo - la fiche d'inscription téléchargeable sur www.plandorgon.fr- justificatif domicile-attestation caf si cas particulier - jugement divorce si besoin (+ avis d'imposition des 2 parents si dossier Région)

*** CAS PARTICULIERS - INSCRIPTIONS EN MAIRIE SI :**

- VOUS N'AVEZ PAS D'ACCES INTERNET CHEZ VOUS

- SI VOTRE ENFANT EST EN GARDE ALTERNEE AVEC 2 TRAJETS DIFFERENTS

- SI LE TRAJET DE VOTRE ENFANT NECESSITE UNE CORRESPONDANCE

- SI VOTRE QUOTIENT FAMILIAL EST INFERIEUR À 700 AVEC JUSTIFICATIF DE LA CAF - TARIF UNIQUE DE 10 EUROS